



## Prix CIPRA Suisse

Le prix CIPRA récompense des activités de personnes physiques ou morales apportant des prestations particulières en faveur d'un développement durable dans l'espace alpin suisse :

- Le prix CIPRA principal est remis chaque année et récompense des projets, initiatives ou campagnes d'organisations, entreprises ou institutions scientifiques de l'espace alpin suisse (CHF 5'000.-).
- Le prix de solidarité CIPRA est remis à des projets ou initiatives durables d'une région montagneuse d'Asie centrale, Afrique ou Amérique latine (CHF 2'000.-).

Les prix CIPRA distinguent des projets innovateurs qui apportent une plus-value durable pour la protection de l'environnement montagnard et le développement durable de régions de montagne.

## 2018: Durabilité dans le tourisme

Le thème fixé pour le prix CIPRA 2018 est «Durabilité dans le tourisme». Les lauréats peuvent être aussi bien des destinations, que des prestataires de services ou des responsables de projets. Les projets doivent être créatifs et visionnaires, et donner des impulsions pour un tourisme durable et surtout respectueux de l'environnement. Ils ont un rayonnement positif et constituent des exemples et des modèles. Les **critères** correspondants sont les suivants :

### Economie

- Choix de produits indépendants
- Offre en produits adaptés au site
- Infrastructure flexible
- Diminution de la pauvreté régionale
- Création régionale de valeurs sur le long terme
- Utilisation de produits et services locaux
- Succès durable
- Conservation et création de places de travail régionales

### Société

- Respect des besoins de la population
- Conservation de l'aspect caractéristique de la localité
- Entretien de la culture locale
- Elimination de la discrimination
- Communication transparente
- Répartition équitable des revenus
- Conditions de travail équitables
- Intégration de la population locale
- Aperçu de la culture locale

### Environnement

- Conservation de la biodiversité
- Ressources énergétiques renouvelables
- Séjours de plus longue durée
- Entretien du paysage
- Gestion des déchets
- Compensation du CO<sub>2</sub>
- Concept pour l'utilisation des ressources
- Offre en transports publics